

Département des Ardennes



	Plan Local d'Urbanisme de SIGNY-L'ABBAYE
	Procédure de modification (simplifiée)

DOSSIER MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC

JUIN 2024

*Vu pour être mis à la disposition du
public pendant un mois.*

Cachet de la CCCP et signature du Président :

Bernard BLAIMONT

Document initial :
Approuvé le 10.02.1983



Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 avenue Philippoteaux
08200 SEDAN
Tél 03.24.27.87.87.
E-mail: dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mis à jour le:	
08.03.2006		04.12.2012 (modification simplifiée)			
16.01.2008	(révision simplifiée n°1)				
13.08.2012	(révision simplifiée n°2)				

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SIGNY-L'ABBAYE

Bordereau des pièces du dossier mis à la disposition du public

(La numérotation correspond à celle constitutive du dossier complet du Plan Local d'Urbanisme en vigueur)

1. **RAPPORT DE PRÉSENTATION et ses annexes**
2. **PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)**
(Pièces n°2A et n°2B non modifiées dans le cadre de cette procédure)
3. **ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT PAR SECTEURS OU PAR QUARTIERS**
(Pièce non modifiée dans le cadre de cette procédure)
4. **RÈGLEMENT**
 - 4A **RÈGLEMENT - DOCUMENT ÉCRIT**
Extrait concerné : Zone naturelle et forestière (N)
 - 4C4 **RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE**
Planche concernée n°4C4 : « Planche Sud 2/2 »

Les autres documents graphiques du règlement (« plans de zonage ») n°4B1 et n°4B2 et n°4C1, 4C2, 4C3 et 4C5 ne sont pas modifiés dans le cadre de cette procédure.
5. **ANNEXES**
(Pièces n°5A à 5E non modifiées dans le cadre de cette procédure)
6. **AUTRES PIÈCES**

Arrêté du président du 13 mars 2024 prescrivant la modification simplifiée du P.L.U. de Signy-l'Abbaye

Délibération n°C-24-04/24 du conseil de communauté du 11 avril 2024

Avis conforme rendu par l'autorité environnementale et décision prise par la Communauté de Communes de ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale

Autres avis rendus sur le projet de modification simplifiée du P.L.U. par les personnes associées à la procédure